



Caen



ouest-france.fr du 11 novembre 2022



Quotidien Ouest-France du 12 novembre 2022



556 mots

Deux mois après, Malherbe attend des réponses

Deux mois après l'agression au couteau d'une professeure de français, le lycée a retrouvé son fonctionnement habituel. Néanmoins, un certain nombre de questions restent posées.

Rappel des faits

Le 13 septembre, vers 11 h 15, un adolescent de 15 ans, élève de seconde au lycée Malherbe de Caen, avait porté deux coups de couteau à sa professeure de français, à la fin d'un cours.

L'impact deux mois après

Cette grave agression en plein cours a évidemment amené à de nombreux échanges et réunions au sein de l'équipe pédagogique. Deux mois après, l'établissement caennais a repris un fonctionnement normal, mais « **il n'a pas totalement digéré l'événement**, confie une enseignante. **Certains collègues ne se sentent pas complètement rassurés.** » Des débats se sont engagés sur les accès et la sécurité au lycée.

Difficile pour autant de savoir si des mesures auraient pu empêcher un tel acte, par un élève du lycée et avec une arme en céramique dissimulée dans son sac. L'épisode reste « **exceptionnel** » à l'échelle de l'établissement, analyse cette enseignante qui connaît bien Malherbe : « **Cela peut hélas arriver dans n'importe quel lieu.** »

Enquête toujours en cours

Sur le plan pénal, l'enquête a pris la forme d'une information judiciaire, sous la supervision d'un juge d'instruction. Elle a été ouverte du chef de tentative d'assassinat, le parquet considérant que les deux coups portés à l'enseignante étaient prémédités : l'élève aurait amené avec lui un long couteau en céramique, qu'il a utilisé pour frapper son enseignante au cou et au ventre.

Après une période d'hospitalisation, l'adolescent avait été mis en examen pour tentative d'assassinat, le 28 septembre. Il avait été placé en détention provisoire mais « **en milieu médicalisé** », avait précisé le parquet. Une incarcération en dehors de la région, selon nos informations. L'instruction des faits étant toujours en cours, le parquet indique ne pas communiquer sur cette affaire.

Des précédents ?

Les investigations du commissariat de Caen doivent déterminer dans quelles circonstances est intervenu le geste du lycéen. Et notamment cerner à quel point l'état psychiatrique du garçon l'aurait conduit à ce passage à l'acte. Lorsqu'il était en 3^e, dans un collège de Caen, de premiers troubles seraient apparus, selon plusieurs témoignages : épisodes hallucinatoires et bris de matériel. Mais, *a priori*, jamais d'atteinte physique à autrui.

La professeure toujours en arrêt

La professeure de français visée par cette tentative d'homicide n'a pas repris les cours, après cet épisode traumatisant. Si, physiquement, elle est rétablie de ses blessures, l'enseignante de 63 ans ne serait pas encore en mesure, psychologiquement, de retourner au travail. Aucune date n'est avancée.

Accès à l'établissement : une réflexion engagée

« **Il n'y a plus de cellule active de soutien psychologique à l'intérieur du lycée**, informe la rectrice de l'académie de Normandie, Christine Gavini-Chevet. **Mais, bien évidemment, si le besoin s'en faisait sentir, elle serait aussitôt relancée.** »

Quant à l'accès au bâtiment, source d'inquiétude pour certains élèves et enseignants, « **un travail d'analyse et de réflexion est engagé par nos services**, assure la rectrice, **sous la responsabilité de notre conseiller sécurité, Tony Derebergue** ». À l'issue de cette phase de réflexion, des mesures pourraient être mises en place « **et étendues à l'ensemble des établissements scolaires** ».

Jean-Philippe GAUTIER et Laurent NEVEU.



Deux mois après l'attaque au couteau qui avait traumatisé les élèves et professeurs du lycée Malherbe, les messages de soutien à l'enseignante agressée sont toujours accrochés aux fenêtres de l'établissement. Ouest-France